



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Administration

Question écrite n° 11286

Texte de la question

M François Leotard attire l'attention de M le Premier ministre sur les récentes recommandations que lui a adressées, dans son rapport annuel, le Médiateur de la République, qui souhaite une administration plus accessible et plus simple, et des textes plus lisibles et plus compréhensibles. Il lui demande les suites qu'il compte réserver à ces recommandations, et les dispositions qu'il compte prendre dans ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - En réponse à la question de l'honorable parlementaire, le Premier ministre lui indique qu'il partage intégralement le souci du médiateur d'organiser une administration plus accessible et plus simple et de chercher à obtenir des textes plus lisibles et plus compréhensibles. Dans l'un et l'autre cas, il y faut du temps. Si ces progrès nécessaires pouvaient résulter de décisions simples, il ne fait aucun doute à ses yeux que les gouvernements qui ont précédé le sien les eussent évidemment prises. Tel n'est pas le cas, et c'est l'une des raisons pour lesquelles il escompte que le renouveau du service public auquel il consacre ses soins apportera une réponse efficace à ces questions difficiles. Seule une mobilisation des fonctionnaires autour d'objectifs à la définition desquels ils auront eux-mêmes participé peut, à terme, améliorer sensiblement et tout ensemble la satisfaction de l'intérêt général, la productivité de l'État et le service rendu aux usagers.

Données clés

Auteur : [M. Leotard François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11286

Rubrique : Médiateur

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1502